

**NE PAS CONSTRUIRE  
AVEC CES PLANS**

RÉVISIONS		DATE
#	ÉMISSION	
01	Pour commentaires	03/07/25

Avant de commencer les travaux, l'entrepreneur devra vérifier les dimensions des dessins et les conditions de chantier, ainsi que d'aviser les professionnels de toute divergence, omission ou erreur aux documents de construction

Aucune dimension ne doit être mesurée à l'échelle sur le plan.

Ce dessin ne pourra être utilisé pour construction qu'après avoir été signé et scellé par l'architecte et porter l'indication « pour construction ».

Ce document ne peut être transmis, téléchargé ou reproduit, sous aucune forme imprimée ou électronique que ce soit, sans l'autorisation écrite du titulaire du droit d'auteur. © rouge architecture inc.

NOM DU PROJET

SUBDIVISION DES SUITES  
RDC TOUR A

800 Boul., Chomedey,  
Laval, (Québec) H7V 3X1

TITRE DU DESSIN

PROPOSITION AMÉNAGEMENT  
RDC - TOUR A  
Existant / Démolition

ÉMISSION

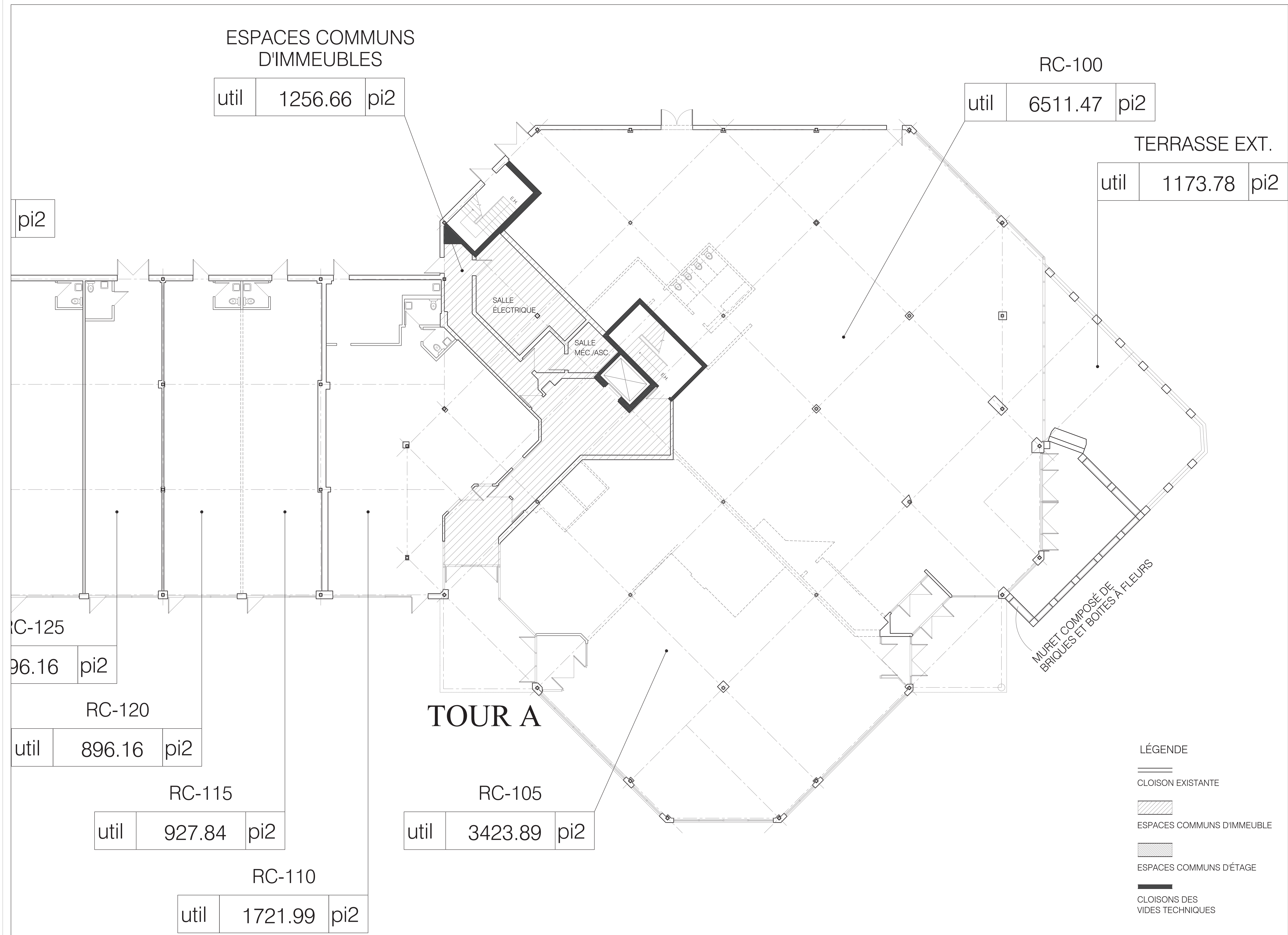
POUR COMMENTAIRES

3 juillet 2025

NUMÉRO DE PROJET 23-1864 NUMÉRO DE PAGE

CONCEPTION A. Y. / M. Garay **A051**

VÉRIFICATION Y. Guernier NB DE PAGES



pi2

RC-125  
96.16 pi2

RC-120  
util 896.16 pi2

RC-115  
util 927.84 pi2

RC-110  
util 1721.99 pi2

ESPACE COMMUNS  
D'IMMEUBLES

util 1256.66 pi2

RC-100

util 6511.47 pi2

TERRASSE EXT.

util 1173.78 pi2

TOUR A

RC-105  
util 3423.89 pi2

MURET COMPOSÉ DE  
BRIQUES ET BOÎTES À FLEURS

LÉGENDE

— CLOISON EXISTANTE

▨ ESPACES COMMUNS D'IMMEUBLE

▨ ESPACES COMMUNS D'ÉTAGE

— CLOISONS DES VIDES TECHNIQUES